

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Excusés : Madame RENON.

Convocation et affichage : 17/11/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Objet : CLASSE DE NEIGE ECOLE DE BEVONS

Monsieur le Maire informe les conseillers du projet de classe de neige de l'école de Bevons pour lequel l'enseignante demande une contribution aux communes d'un montant de 125 € par enfant.

Cette année deux enfants de Valbelle fréquentent l'école de Bevons, la subvention pour ce projet est donc de 250 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve la subvention d'un montant de 250 € pour la classe de neige organisée par l'école de BEVONS**
- **autorise le versement de cette subvention à la coopérative scolaire de BEVONS**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 29 novembre 2022,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS